

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 28 AOUT 2024

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

➤ Approuve à la majorité (24 voix Pour et 5 abstentions) pour le poste de la filière Police et à l'unanimité pour le poste de la filière Médico-sociale les créations de postes au 1^{er} septembre 2024.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 29 août 2024